

Les conséquences de la pornographie sur les familles¹

Article rédigé à l'occasion de la conférence internationale « La famille en temps de transition » (Cracovie, 12 décembre 2022)

Introduction

La question de la pornographie, spécialement sous l'angle de la protection des mineurs, se pose depuis longtemps,² mais désormais avec une acuité particulière en raison de l'avènement de l'ère numérique qui a mis ce type de contenu à portée de clic et avec laquelle les familles doivent composer. D'autre part, la pandémie a encore accentué le phénomène.

La pornographie consiste en la représentation de sujets sexuels dans le but exclusif d'exciter la sexualité. La violence y est omniprésente : selon l'analyse des 50 vidéos pornographiques les plus populaires, 88 % des scènes contiennent de la violence physique et 49 % contiennent au moins une agression verbale.³ En outre, ces traitements dégradants sont presque toujours perpétrés contre des personnes vulnérables, à savoir principalement des femmes,⁴ ainsi que des enfants. Sur ce dernier point, il faut souligner que l'utilisation d'enfants dans la pornographie est un crime intolérable malheureusement répandu puisque « le nombre d'images en ligne d'abus sexuels présumés commis contre des enfants dans le monde aurait presque doublé entre 2017 et 2019 ».⁵ Et contrairement aux idées reçues, ce type de contenu n'est pas l'apanage de l'internet clandestin (*dark net*) puisqu'il se trouve aussi sur des sites légaux, comme l'a révélé le dossier « *The Children of Pornhub* » publié en décembre 2020 par *The New York Times* qui recensait de nombreuses violences sexuelles sur enfant sur le site Pornhub.⁶

Cela étant, nous vivons actuellement dans une « société de consommation pornographique » dès lors que la pornographie est LE produit de consommation par excellence, accessible gratuitement, anonymement, de manière illimitée, partout et à tout moment.⁷ Les chiffres ne

¹ Le présent article se base sur les recherches menées par l'ECLJ dans le cadre de la rédaction d'un ouvrage sur la pornographie qui sera publié en 2023.

² Voir T. Fallot, Communication sur l'organisation de la lutte contre la pornographie : faite au congrès de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales. Marseille, 28 et 29 octobre 1891 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k758313/f6.item.zoom#> On y parle déjà d'« épidémie pornographique » (p. 18).

³ Ana J. Bridges, Robert Wosnitzer, Erica Scharrer, Chyng Sun, Rachael Liberman, "Aggression and Sexual Behavior in Best-Selling Pornography Videos: A Content Analysis Update", *Violence against Women* 16, no. 10 (2010): 1065-1085.

⁴ Carrotte ER, Davis AC, Lim MS, "Sexual Behaviors and Violence in Pornography: Systematic Review and Narrative Synthesis of Video Content Analyses", *J Med Internet Res*, 2020 May 14;22(5):e16702.

⁵ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une décennie numérique pour les enfants et les jeunes : la nouvelle stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants*, COM(2022) 212 final : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022DC0212&from=EN>

⁶ Nicholas Kristof, "The Children of Pornhub", *The New York Times*, 6 décembre 2020 : <https://www.nytimes.com/2020/12/04/opinion/sunday/pornhub-rape-trafficking.html> Voir aussi Megha Mohan, "I was raped at 14, and the video ended up on a porn site", *BBC News*, 10 February 2020: <https://www.bbc.com/news/stories-51391981>

⁷ Voir Juristes pour l'enfance, « Association Déclic / La consommation de porno par les adultes, reflet d'une société pornifiée » avec Maria Hernandez-Mora et Anne Sixtine Pérardel, *Youtube*, 15 février 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=ec8NJ-2wWqY>

trompent pas. « *Chaque seconde, 372 personnes recherchent des contenus dits pour adultes sur les moteurs de recherche, 28 258 internautes en visionnent et 3 075 dollars y sont ainsi dépensés.* »⁸ Plus d'un quart (27 %) du trafic web de vidéos dans le monde concerne la pornographie.⁹ Selon la réalisatrice Ovidie, « *En dix ans, l'humanité a regardé l'équivalent de 1,2 million d'années de porno.* »¹⁰ En 2019, Pornhub affirmait fièrement avoir « *proposé plus d'un million d'heures de nouveau contenu* » et « *qu'il faudrait 169 ans à une personne pour les visionner sans arrêt* » !¹¹ Un rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) indique que 50 % du trafic internet serait lié au sexe selon les estimations¹² et qu'environ 66 % des hommes et 41 % des femmes visionnent ce type de contenus chaque mois selon les recherches.¹³ Un autre chiffre intéressant montre que ce phénomène a littéralement explosé en deux décennies : une enquête a révélé qu'en 2012, 82 % des Françaises déclaraient avoir déjà vu du porno, contre 23 % en 1992.¹⁴ En ce qui concerne les mineurs, les chiffres sont alarmants comme nous le verrons plus loin. Il est aussi unanimement reconnu que la pandémie de covid-19 a aggravé le phénomène, à la faveur des confinements successifs :¹⁵ la fréquentation de Pornhub a ainsi bondi de 22 % entre mars et avril 2020.¹⁶ L'offre et la demande de pédopornographie ont également cru, de même que l'exploitation en ligne.¹⁷ L'usage de pornographie est donc véritablement un phénomène de masse contre lequel personne n'est immunisé.

Malgré cela, le sujet demeure largement tabou. La société ne semble prendre que très lentement conscience de la nocivité de la pornographie et du fait qu'elle donne lieu à de

⁸ Rémy Verlyck, « Mettre fin à la pornographie est un impératif de société », *Le Figaro*, 10 février 2022.

⁹ A. Billon, A. Borchio Fontimp, L. Cohen, L. Rossignol, « *Porno : L'enfer du décor* », Rapport d'information, Sénat, Délégation aux droits des femmes, 27 septembre 2022, p. 21 : http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction_multimedia/2022/2022_Documents-PDF/20220927_Rapport_adopte_industrie_porno.pdf

¹⁰ Ovidie, « Pornocratie. Les nouvelles multinationales du sexe », France, 2016, 85 min.

¹¹ François Lévêque, « Pornographie en ligne : une consommation massive, un risque pour les jeunes et une urgence à réguler », *The Conversation*, 6 juillet 2021 : <https://theconversation.com/pornographie-en-ligne-une-consommation-massive-un-risque-pour-les-jeunes-et-une-urgence-a-reguler-163735>

¹² APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18 novembre 2021, § 12-13.

¹³ *Ibid.*, § 11.

¹⁴ IFOP, *Les Français, les femmes et les films X*, 23 novembre 2012.

¹⁵ OSCE et ONU Femmes, *Guide pratique - Faire face aux nouvelles tendances de la traite des êtres humains et aux conséquences de la pandémie COVID-19*, juillet 2020, p. 32 : <https://www.osce.org/files/f/documents/1/2/464613.pdf>

¹⁶ Pornography is booming during the covid-19 lockdowns, *The Economist*, May 10 2020 : <https://www.economist.com/international/2020/05/10/pornography-is-booming-during-the-covid-19-lockdowns>

¹⁷ Solon, O., "Child sexual abuse images and online exploitation surge during pandemic", *NBC News*, 23 avril 2020 : <https://www.nbcnews.com/tech/tech-news/child-sexual-abuse-images-online-exploitation-surge-during-pandemic-n1190506> ; Commission européenne, Centre commun de recherche, Lobe, B., Velicu, A., Staksrud, E., et al., How children (10-18) experienced online risks during the COVID-19 lockdown : Spring 2020 : key findings from surveying families in 11 European countries, Office des publications de l'Union européenne, 2021, <https://data.europa.eu/doi/10.2760/562534> ; EUROPOL, "Exploiting Isolation: Offenders and victims of online child sexual abuse during the COVID-19 pandemic," 19 juin 2020 : <https://www.europol.europa.eu/publications-documents/exploiting-isolation-offenders-and-victims-of-online-child-sexual-abuse-during-covid-19-pandemic> ; UNICEF, COVID-19 and its implications for protecting children online, April 2020 : <https://www.unicef.org/sites/default/files/2020-04/COVID-19-and-Its-Implications-for-Protecting-Children-Online.pdf> ;

graves atteintes aux droits de l'homme.¹⁸ Bien que certains essaient de le faire croire, alerter contre ce fléau n'est ni rétrograde, ni faire preuve de pudibonderie ou de moralisme religieux même s'il est vrai que l'Église catholique, à raison, met depuis longtemps en garde contre cela.¹⁹ Alerter, c'est se soucier de l'intérêt général en mettant en évidence l'existence d'une véritable crise de santé publique en la matière car elle touche l'ensemble de la société. Or la cellule fondamentale de la société est précisément la famille, comme le reconnaît la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.²⁰ Celle-ci est donc touchée au premier chef.

Nous mettrons ainsi spécifiquement en évidence les conséquences de la pornographie, de quelque nature qu'elle soit, pour les familles (I), avant d'évaluer les réponses à apporter pour tenter de remédier à ce fléau (II).

I. Les conséquences de la pornographie sur les familles

Les familles souffrent actuellement de la pornographie car celle-ci a de graves conséquences pour les enfants (A) et pour les couples (B). Avant d'aborder ces questions, il est indispensable de souligner que le visionnage de pornographie est une pratique à risques pour toute personne : il serait naïf de croire qu'elle devient soudainement inoffensive à 18 ans révolus. En effet, les risques pour la santé physique de la personne elle-même sont avérés, notamment en matière de dysfonctionnements sexuels,²¹ mais aussi les risques pour sa santé psychique, notamment à cause du risque d'addiction.²² Ce dernier est élevé et répandu. Ainsi les neurosciences montrent à présent que la réaction du cerveau à la pornographie est similaire à celle provoquée par les drogues dures, telle la cocaïne.²³ Or une telle addiction, contrairement à d'autres, est difficile à enrayer car la pornographie est accessible à tout moment, illimitée, abordable, anonyme.

¹⁸ Voir p. ex. A. Billon, A. Borchio Fontimp, L. Cohen, L. Rossignol, « Porno : L'enfer du décor », *op. cit.* : ce rapport du Sénat français révèle les pratiques de l'industrie pornographique et contient des recommandations, notamment pour limiter l'accès à la pornographie aux mineurs.

¹⁹ Voir p. ex. Catéchisme de l'Église catholique (1992), § 2354 : *La pornographie consiste à retirer les actes sexuels, réels ou simulés, de l'intimité des partenaires pour les exhiber à des tierces personnes de manière délibérée. Elle offense la chasteté parce qu'elle dénature l'acte conjugal, don intime des époux l'un à l'autre. Elle porte gravement atteinte à la dignité de ceux qui s'y livrent (acteurs, commerçants, public), puisque chacun devient pour l'autre l'objet d'un plaisir rudimentaire et d'un profit illicite. Elle plonge les uns et les autres dans l'illusion d'un monde factice. Elle est une faute grave. Les autorités civiles doivent empêcher la production et la distribution de matériaux pornographiques.*

²⁰ DUDH Art. 16.3 : *La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.*

²¹ « Il pourrait y avoir un lien entre l'augmentation de l'utilisation de la pornographie et le nombre croissant de cas de dysfonctionnements érectiles chez les hommes (âge < 30 ans) » : APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18 novembre 2021, § 30.

²² Cline, Victor B. and Wilcox, Brad (2002) "The Pornography Trap", *Marriage and Families*: Vol. 9 , Article 3, p. 11-13 ; Mateusz Gola, et al., "Can Pornography be Addictive? An fMRI Study of Men Seeking Treatment for Problematic Pornography Use". *Neuropsychopharmacology* 42, no. 10 (2017): 2021-2031.

²³ Juristes pour l'enfance, « Association Déclic : entretien autour de la consommation de pornographie par les adultes », 15 février 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=fXbEkWqY1eg> ; Elisabeth Pierson, « Le porno, c'est comme la coke » : trois jeunes racontent leur addiction, *Le Figaro*, 30 septembre 2022.

A. Les conséquences de la pornographie sur les enfants²⁴

Laisserait-on un enfant regarder ce qui se passe dans une maison close ? C'est pourtant à cela que revient la pornographie laissée en ligne à la portée de la jeunesse, sans compter le métavers et ses potentialités multisensorielles.²⁵ En 2013, le Parlement européen a constaté que la pornographie se banalise chez les jeunes, dans leur culture et imprègne leur construction.²⁶ Quant au Conseil de l'Europe en 2022, il se dit « *vivement [préoccupé] par l'exposition sans précédent des enfants aux images pornographiques, qui nuit à leur développement psychique et physique.* »²⁷

1. Des mineurs de plus en plus exposés à la pornographie

En effet, si les contenus pornographiques sont normalement réservés aux majeurs, des études montrent que les mineurs y sont de plus en plus exposés. Selon une étude française de 2017, « *63 % des garçons et 37 % des filles de 15 à 17 ans ont déjà au moins une fois surfé sur un site pour y voir des films pornographiques* ». ²⁸ La tendance est à l'augmentation de cette proportion puisqu'en 2013, ce même chiffre était de 53 % chez les garçons (soit +10 points en quatre ans).²⁹ Il en va de même aux États-Unis où, en 2008, 93 % des garçons et 62 % des filles avaient vu de la pornographie sur Internet pendant leur adolescence.³⁰ Mais c'est aussi l'abaissement de l'âge du premier visionnage pornographique qui inquiète : en 2016 par exemple, près de 49 % des étudiants américains de sexe masculin ont déclaré avoir découvert la pornographie avant l'âge de 13 ans³¹ et ce phénomène atteint désormais les enfants dès l'école primaire.³² La fréquence de visionnage de pornographie par les jeunes est également préoccupante. En 2016, 64 % des Américains âgés de 13 à 24 ans ont regardé activement de la

²⁴ On entend « enfant » comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans » au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989).

²⁵ « *Certaines applications du métavers permettent même aux enfants d'entrer dans des clubs de strip-tease virtuels où des avatars en 3D simulent des relations sexuelles, sans faire l'objet d'aucune ou de quasiment aucune modération* » : APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, Avis de commission, Doc. 15505, 21 avril 2022.

²⁶ Résolution du Parlement européen du 12 mars 2013 sur l'élimination des stéréotypes liés au genre dans l'Union (2012/2116(INI)), cons. N, « *le nouveau statut culturel de la pornographie affecte principalement les jeunes femmes et les jeunes hommes; [...] la «diffusion de la pornographie», à savoir la tendance culturelle actuelle selon laquelle la pornographie se glisse dans notre quotidien en tant qu'élément culturel de plus en plus accepté et souvent idéalisé, est particulièrement visible dans la culture jeune, des chaînes de télévision destinées aux adolescents et magazines sur leur mode de vie aux clips musicaux, en passant par les publicités à destination des jeunes.* »

²⁷ APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, Résolution 2429 (2022), 25 avril 2022, § 2 ; voir aussi le Rapport l'accompagnant (Doc. 15494, 07 avril 2022), § 11-19 (Effets de l'exposition à des contenus pornographiques sur le bien-être des enfants).

²⁸ « Les adolescents et le porno : vers une «Génération Youporn» ? », Etude IFOP pour l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique, menée du 21 au 27 février 2017 auprès de 1005 personnes représentatives de la population âgée de 15 à 17 ans résidant en France métropolitaine, p. 9 : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3698-1-study_file.pdf

²⁹ *Ibid.*, p. 10.

³⁰ Chiara Sabina, Janis Wolak et David Finkelhor, "The Nature and Dynamics of Internet Pornography Exposure for Youth", *CyberPsychology & Behavior* 11, no. 6 (2008): 691-693.

³¹ Chyng Sun, Ana Bridges, Jennifer Johnson et Matt Ezzell, "Pornography and the Male Sexual Script: An Analysis of Consumption and Sexual Relations", *Archives of Sexual Behavior* 45, no. 4 (mai 2016): 983-94.

³² Voir Agnès Leclair, « Les enfants désormais exposés au porno dès l'école primaire », *Le Figaro*, 10 février 2020 : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-pornographie-gagne-les-ecoles-primaires-20200210>

pornographie chaque semaine ou plus souvent³³. En France en 2017, 36 % des adolescents de sexe masculin ayant déjà surfé sur un site X déclarent le faire une fois par mois ou plus et 4 % tous les jours ou presque.³⁴ La situation en Pologne est mise en lumière dans un récent rapport qui révèle qu'actuellement, le premier visionnage de pornographie a lieu en moyenne tout juste avant 11 ans.³⁵ Près d'un quart des adolescents de 16 ans qui visionnent de la pornographie reconnaissent le faire quotidiennement (23,9 %) ; chez les 12-14 ans, ce chiffre est d'un peu plus d'un sur cinq (21,5 %).³⁶

Comment la jeunesse se trouve-t-elle confrontée à ce type de contenus ? Tout d'abord, l'usage du smartphone n'y est pas étranger. En Pologne, les jeunes interrogés ont le plus souvent déclaré avoir vu pour la première fois de la pornographie grâce à un téléphone/smartphone avec accès à l'Internet (35,1 %) et que c'est majoritairement ce type d'appareil qui leur sert à accéder à ces contenus pour 76,2 % des jeunes de 16 ans interrogés et 66,9 % des 12-14 ans.³⁷ D'autre part, l'industrie pornographique ne recule devant rien pour attirer les clients, même malgré eux, grâce à diverses techniques auxquelles n'échappent pas les plus jeunes : clics publicitaires, détournement de page d'accueil, sites clandestins, réseaux sociaux, sites de téléchargement et de streaming illégaux etc.³⁸ Il faut dire que pour cette industrie, l'exposition des mineurs à la pornographie en ligne est une manne de l'ordre de 789 millions de dollars par an, dont environ 147 millions de dollars pour la seule exposition accidentelle, sans compter qu'ils sont les clients de demain.³⁹

2. La nocivité de la pornographie pour les enfants

D'un point de vue physiologique, la pornographie a un impact très important sur les jeunes en raison de leur sensibilité à la dopamine⁴⁰ (« hormone du plaisir ») et des caractéristiques de leur cerveau dont la plasticité permet d'énormes progrès dans l'apprentissage et la réflexion mais les rend également plus vulnérables.⁴¹ Ainsi, la pornographie est préjudiciable aux processus normaux et à la maturation du cortex frontal d'un enfant.⁴² Les recherches montrent aussi que le visionnage de pornographie par de jeunes enfants « [peut] induire des perturbations psychiques et des dérèglements de comportements analogues à ceux d'un abus sexuel ». ⁴³

³³ Groupe Barna, "The porn Phenomenon: The Impact of Pornography in the Digital Age" (2016).

³⁴ « Les adolescents et le porno : vers une «Génération Youporn» ? », Etude IFOP, *op. cit.*, p. 17.

³⁵ Dr Rafał Lange (red.), Mariola Błażej, Filip Konopczyński, dr Agnieszka Ładna, *Nastolatki wobec pornografii cyfrowej - Trajektorie użytkowania*, Thinkstat NASK - Ogólnopolska Sieć Edukacyjna, Warszawa 2022, p. 5.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Ennocence, *Réseaux sociaux, streaming, live streaming et téléchargement illégal : nouvelles portes d'entrée des enfants vers le monde de la pornographie, premier pas vers une sensibilisation de notre société sur ces sujets*, 2016, p. 21-25 : <https://ennocence.org/wp-content/uploads/2016/11/rapport-ennocence-VF.pdf>

³⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁰ Université de Pittsburg, "Teen Brains Over-Process Rewards, Suggesting Root of Risky Behavior, Mental Ills", *Phys.org* (janvier 2011).

⁴¹ Jay N. Giedd, "The Amazing Teen Brain", *Scientific American* (juin 2015) 32-37.

⁴² E. Le Roux, "Pornography: Human Right or Human Rights Violation?", *Open Journals Publishing* (2009).

⁴³ L'environnement médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : Que transmettons-nous à nos enfants ? Rapport en réponse à la mission confiée par Ségolène Royal, Ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées au Collectif Interassociatif Enfance Médias (CIEM), mai 2002, p. 39 : https://www.unaf.fr/IMG/pdf/rapport_CIEM.pdf

Le visionnage précoce de pornographie n'est donc pas sans conséquence comme l'a reconnu l'APCE : « *Cette exposition augmente les risques de construction de stéréotypes sexistes nuisibles, d'addiction à la pornographie et de relations sexuelles précoces et malsaines, et entraîne des difficultés à instaurer des relations équilibrées et respectueuses dans leur vie future* », elle « *brouille les limites de la curiosité normale à l'égard de la sexualité et celles des comportements socialement acceptables, et nuit au respect de la dignité humaine, de la vie privée et de l'intégrité physique.* »⁴⁴ En effet, « *Des études récentes ont analysé l'impact de la pornographie sur le comportement et les attitudes des jeunes, en soulignant particulièrement ses effets négatifs concernant l'égalité de genre. L'adolescence étant une période où les jeunes développent une image d'eux-mêmes et découvrent leur sexualité, cet impact tend à être profond et permanent* ».⁴⁵

L'exposition des jeunes à la pornographie induit aussi le développement d'attentes irréalistes et déformées à l'égard de la sexualité et d'attitudes trompeuses à l'égard des relations, d'autant plus qu'il est reconnu que « *la pornographie est devenue [...] l'une des principales sources d'information sur le sexe et la sexualité pour les jeunes.* »⁴⁶ Une étude française a ainsi révélé que « *73 % des garçons au collège pensent que les films X ont participé à l'apprentissage de leur sexualité.* »⁴⁷ Certes, la pornographie n'est qu'une représentation de la sexualité, mais les adolescents ne font pas de distinction entre film et réalité, d'autant plus que le rapport sexuel qu'ils voient est bien réel.

Corrélativement, l'exposition à du contenu sexuellement obscène augmente la probabilité que les adolescents acceptent et adoptent des comportements sexuels nuisibles et risqués, pour eux-mêmes et pour les autres : activité sexuelle à un âge plus précoce,⁴⁸ sexting, partenaires sexuels multiples, pratiques sexuelles déviantes, utilisation de substances psychoactives et vulnérabilité aux IST.⁴⁹ Concernant le sexting⁵⁰ qui consiste en la production et la diffusion en ligne, par SMS etc., de contenus sexuellement explicites par les mineurs eux-mêmes, une récente enquête en Pologne a révélé qu'environ un quart des jeunes de 16 ans interrogés (23,5 %) ont envoyé à d'autres personnes de telles photos ou vidéos d'eux-mêmes. Or cette pratique comporte d'évidents risques d'exploitation, d'abus sexuels, d'extorsion et de coercition sexuelle en ligne, ce dont les instances du Conseil de l'Europe se sont inquiétées.⁵¹

⁴⁴ APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, Résolution 2429 (2022), 25 avril 2022, § 2-3.

⁴⁵ APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18 novembre 2021, § 18.

⁴⁶ *Ibid.*, § 17.

⁴⁷ « Les adolescents et le porno : vers une « Génération Youporn » ? », Etude IFOP, *op. cit.*, p. 30.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 11 : « 71 % des ados ayant déjà eu un rapport sexuel ont « déjà surfé un site pornographique au cours de leur vie ». Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des adolescents se situe à 51 % ».

⁴⁹ Elizabeth M. Morgan, « Associations between Young Adults' Use of Sexually Explicit Materials and Their Sexual Preference, Behaviors, and Satisfaction », *The Journal of Sex Research* 48, no. 6 (2011): 520-530.

⁵⁰ R. Lange, M. Błażej, F. Konopczyński, A. Ładna, *Nastolatki wobec pornografii cyfrowej - Trajektorie użytkowania*, Thinkstat NASK, *op. cit.*, p. 29-35.

⁵¹ Comité de Lanzarote, *Avis sur les images et/ou vidéos d'enfants sexuellement suggestives ou explicites produites, partagées ou reçues par des enfants*, 6 juin 2019 : <https://rm.coe.int/avis-du-comite-de-lanzarote-sur-les-images-et-ou-vidéos-d-enfants-sexu/168094e72f> ; APCE, « Une audition se penche sur le phénomène inquiétant du partage d'images et vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants », 12.11.2020 : <https://pace.coe.int/en/news/8092>

L'utilisation de pornographie cause également aux jeunes d'importants dommages psychologiques en atteignant « *l'estime qu'ils se portent, leur bien-être, leurs relations, l'égalité des chances et leurs résultats scolaires.* »⁵² Les corps « parfaits » exposés dans ces contenus sont propices à engendrer des complexes chez les adolescents. Globalement, « *les recherches suggèrent que les enfants qui consomment de la pornographie [...] ont des niveaux d'intégration sociale plus faibles et des niveaux plus élevés de comportement indésirable. On observe également chez eux une incidence plus élevée de symptômes dépressifs et une réduction des liens affectifs avec leurs parents.* »⁵³

Les mineurs sont ainsi mis en danger parce qu'ils regardent de la pornographie, mais aussi parce que d'autres jeunes ou adultes en regardent. Une corrélation entre pornographie et violence sexuelle entre jeunes est reconnue⁵⁴ et observée sur le terrain : « *les patients que nous rencontrons mentionnent fréquemment un contact répété voire un usage massif de pornographie, comme dans le cas de Mohamed, 15 ans [...], mis en examen pour agressions sexuelles sur des filles de son école et pour le viol de deux de ses voisins âgés de moins de 10 ans* ». ⁵⁵ Le cas de la pédopornographie peut être aussi mentionné dans ce contexte : le fait que des enfants apparaissent dans de tels contenus favorise la maltraitance à leur égard. En effet, « *Même si un visiteur de sites de pédopornographie n'est pas forcément un abuseur d'enfants potentiel, il est important de souligner que, selon les statistiques, la plupart des prédateurs arrêtés pour attouchements ou viols sur des enfants, possédaient d'importantes collections de matériel pédopornographique* ». ⁵⁶

B. Les conséquences de la pornographie pour les couples

La pornographie peut être à l'origine de difficultés au sein des couples et il est avéré qu'elle mène à la destruction de nombreuses familles.

1. Pornographie et violence domestique

La pornographie est la réification d'« acteurs », en particulier de femmes utilisées comme un moyen de satisfaction sexuelle, bien souvent dans un contexte de violence physique et verbale et de mépris. Cela a un impact direct sur le respect accordé aux femmes à tous les niveaux, non seulement dans la sphère intime, mais aussi dans les sphères professionnelle, publique et évidemment familiale. Ainsi, la pornographie peut entraîner un rapport de soumission, d'inégalité et de violence au sein des couples : selon une étude sur les femmes victimes de violence domestique, 73 % de celles qui ont subi un viol ont déclaré que leur partenaire

⁵² APCE, « Lutter contre l'hypersexualisation des enfants », Résolution 2119 (2016), 21 juin 2016, § 2.

⁵³ R. Lange, M. Błażej, F. Konopczyński, A. Ładna, *Nastolatki wobec pornografii cyfrowej - Trajektorie użytkowania*, Thinkstat NASK, op. cit., p. 5.

⁵⁴ *Ibid.* ; Bonino S., Ciairano S., Rabaglietti E., Cattellino E., (2006), Use of pornography and self-reported engagement in sexual violence among adolescents, *European Journal of Developmental Psychology*, nr 3.

⁵⁵ Barbara Smaniotto, « Réflexions autour de l'impact de la pornographie... sur la sexualité adolescente », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 2017/1 (n° 95), p. 47-56. Voir aussi Center for Family and Human Rights, *Dismantling the Pornography Industry and Making the Internet Safe for Children*, 23 février 2022, <https://c-fam.org/event/dismantling-the-pornography-industry-and-making-the-internet-safe-for-children/> : à Kansas City, on a relevé que la moitié des auteurs de violences sexuelles sur des filles de moins de 10 ans étaient des garçons âgés de 11 à 15 ans, et on peut croire que la cause est l'exposition à la pornographie.

⁵⁶ Najat M'jid Maalla, Rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie impliquant des enfants, A/HRC/12/23, Conseil des droits de l'homme, 2009, p. 10.

consommait de la pornographie.⁵⁷ En effet, comme l'a récemment rapporté l'APCE, « *Le lien entre la violence sexuelle et le porno est controversé dans la société et les médias, mais il est bien documenté scientifiquement.* »⁵⁸

2. Pornographie et unité conjugale

Dans la pornographie, la sexualité est déconnectée de l'intimité et de l'affection et se réduit à une simple action mécanique dont le but est une performance. En conséquence, il existe une corrélation entre l'utilisation de la pornographie et, d'une part, une moindre satisfaction sexuelle et relationnelle⁵⁹ et, d'autre part, une modification des goûts sexuels.⁶⁰ Ainsi, les consommateurs de pornographie sont souvent déçus des rapports intimes avec leur partenaire, ce qui entraîne aussi une diminution de la confiance entre les partenaires, une diminution du plaisir dans l'intimité sexuelle, un risque accru de développer une image corporelle négative, la croyance que le mariage est sexuellement restrictif et une diminution de la perspective d'élever des enfants.⁶¹

Ces observations sont corroborées par des études. Une étude américaine sur des couples mariés a précisément montré que ceux qui utilisaient la pornographie plus souvent se déclaraient moins satisfaits de leur vie sexuelle et de leur prise de décision dans leur couple.⁶² Une autre a établi un lien entre une forte consommation de pornographie et un faible niveau d'engagement dans la relation.⁶³ Ainsi, la consommation de pornographie augmente la probabilité d'infidélité maritale de 300 %⁶⁴ ; elle est d'ailleurs elle-même une certaine forme de relation extraconjugale. Quant à la probabilité de divorcer, elle double pour les hommes et les femmes qui regardent de la pornographie.⁶⁵ Une enquête de 2002 auprès d'avocats

⁵⁷ Mary Anne Layden, "Pornography and Violence: A New look at the Research", *The Social Costs of Pornography: A Collection of Papers* (2010), p. 57-68.

⁵⁸ APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18 novembre 2021, § 23.

⁵⁹ «Pornography's Impact on Sexual Satisfaction», Dolf Zillmann Jennings Bryant, *Journal of Applied Social Psychology*, 1988; «Pornography, preference for porn-like sex, masturbation, and men's sexual and relationship satisfaction», Dan J. Miller Kerry A. McBain Wendy W. Li Peter T. F. Raggatt, *Personal Relationships*, 2019; «The Potential Associations of Pornography Use with Sexual Dysfunctions: An Integrative Literature Review of Observational Studies», by Aleksandra Diana Dwulit and Piotr Rzymiski, *Journal of Clinical Medicine*, 2019 ; «Personal Pornography Viewing and Sexual Satisfaction: A Quadratic Analysis», Paul J. Wright, Ana J. Bridges, Chyng Sun, Matthew B. Ezzell and Jennifer A. Johnson, *Journal of Sex and Marital Therapy*, 2018.

⁶⁰ E. M. Morgan, "Associations Between Young Adults' Use of Sexually Explicit Materials and Their Sexual Preferences, Behaviors, and Satisfaction", *Journal of Sex Research* 48, no. 6 (2011): 520-30.

⁶¹ Dolf Zillmann, "Influence of Unrestrained Access to Erotica on Adolescents' and Young Adults' Dispositions Toward Sexuality", *Journal of Adolescent Health* 27, no. 2 (2000): 41-44.

⁶² Samuel L. Perry, "Does Viewing Pornography Reduce Marital Quality Over Time? Evidence from Longitudinal Data", *Archives of Sexual Behavior* (2016).

⁶³ Nathaniel Lambert et al., A Love That Doesn't Last: Pornography Consumption and Weakened Commitment to One's Romantic Partner, *Journal of Social and Clinical Psychology*, 31(4), 410-438.

⁶⁴ Steven Stack, Ira Wasserman, and Roger Kern, "Adult Social Bonds and Use of Internet Pornography", *Social Science Quarterly* 85 (2004): 75-88 ; Paul J. Wright and Ashley K. Randall, "Internet Pornography Exposure and Risky Sexual Behavior among Adult Males in the United States," *Computers in Human Behavior* 28 (2012): 1410-1416, in National Center on Sexual Exploitation, *Pornography & Public Health – Research summary*, January 14, 2019 :

https://endsexualexploitation.org/wp-content/uploads/NCOSE_Jan-2019_Research-Summary_Pornography-PublicHealth_FINAL.pdf

⁶⁵ Samuel L. Perry, "Does Viewing Pornography Reduce Marital Quality Over Time? Evidence from Longitudinal Data", *Archives of Sexual Behavior* (2016). Voir aussi Samuel L. Perry and Cyrus Schleifer, "Till

américains a révélé que 56 % de leurs affaires de divorce plaidées l'année précédente avaient pour facteur significatif « un intérêt obsessionnel pour la pornographie sur Internet ».⁶⁶

Dans ce contexte, et pour ouvrir une réflexion sur le sujet à une dimension plus spirituelle, on pourrait aussi se demander si la pornographie n'a pas un impact sur les vocations sacerdotales et religieuses, cela au même titre qu'elle en a sur le mariage qui est lui aussi une vocation. S'agissant ainsi de la naissance de telles vocations, un auteur avance que « *Lorsqu'une personne regarde régulièrement de la pornographie, elle développe souvent les éléments suivants : une relation à Dieu basée sur la honte et une incapacité aux relations humaines et à l'intimité. Ces deux grands facteurs empêchent ou retardent souvent une personne d'entrer dans la vocation à laquelle Dieu l'appelle.* »⁶⁷ Concernant la persistance de la vocation, l'analogie avec le mariage ne paraît pas dépourvue d'intérêt, d'autant plus que cette vocation sacerdotale ou religieuse n'immunise pas contre la pornographie, comme vient opportunément de le rappeler le Pape François aux séminaristes et prêtres étudiant à Rome : « *c'est une chose qui affaiblit l'âme. [...] Le diable entre par-là : il affaiblit le cœur sacerdotal* ».⁶⁸

Constater les faits et prendre conscience de l'ampleur du fléau pornographique est une bonne chose. Il est ensuite indispensable d'agir concrètement pour se protéger et protéger les familles.

II. Agir pour protéger les familles

Avant d'aborder la question de l'action contre la pornographie dans une optique plus juridique, il est intéressant de relever qu'en 1989, le Conseil pontifical pour les Communications Sociales a rédigé un document adressé en particulier aux familles et proposant des orientations pour affronter le problème de la pornographie dans les médias.⁶⁹ Il définit « sept secteurs d'action » : « *les média, les parents et les éducateurs, les jeunes, le public, les autorités civiles, l'Eglise et les groupes religieux.* » Cela montre donc bien que la lutte contre le fléau pornographique est véritablement l'affaire de tous et qu'il s'agit d'un problème grave.⁷⁰ En octobre dernier encore, pendant les débats aux Nations Unies, la

Porn Do Us Part? A Longitudinal Examination of Pornography Use and Divorce,” *The Journal of Sex Research*, 2017, 1-13.

⁶⁶ “National Review: Getting Serious On Pornography”, *npr*, March 31, 2010 (traduction libre) : <https://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=125382361?storyId=125382361&t=1584545017349&t=1644390899300>

⁶⁷ Amanda Zurface, Why Porn Makes It Difficult to Discern a Call to Vocational Ministry, *Covenant eyes*, August 10, 2021 : <https://www.covenanteyes.com/2016/04/15/porn-makes-it-difficult-to-discern-vocation/>

⁶⁸ Discours du Pape François aux séminaristes et prêtres étudiant à Rome, 24 octobre 2022 : <https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2022/october/documents/20221024-seminaristi-sacerdoti.html> Voir aussi Mary Short, Thomas Kasper, Chad Wetterneck, « The Relationship Between Religiosity and Internet Pornography Use », *Journal of Religion and Health*, 54(2), March 2014 : « *in a survey of religious leaders, 40 % of Evangelical Protestant clergy members in the United States struggle with pornography (The Leadership Survey 2001).* »

⁶⁹ Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Pornographie et violence dans le média – Une réponse pastorale*, 7 mai 1989, § 21 et s. : https://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/pccs/documents/rc_pc_pccs_doc_07051989_pornograp_hy_fr.html#

⁷⁰ Voir les Discours du Pape François aux participants aux congrès « Child Dignity in the Digital World » des 6 octobre 2017 et 14 novembre 2019 et le Discours du Pape François aux membres de la Fédération des Associations familiales catholiques en Europe du 10 juin 2022.

délégation du Saint-Siège a rappelé que « *C'est une erreur de penser qu'une société où la consommation anormale de sexe sur Internet est endémique chez les adultes pourrait être en mesure de protéger efficacement les mineurs* ». Ainsi, le rôle des adultes est capital : il est nécessaire qu'ils se positionnent par rapport à ce problème, en gardant à l'esprit que leur comportement peut être en lui-même préjudiciable aux enfants et que le témoignage de vie est ici d'une grande importance, en particulier s'agissant des parents.⁷¹ Il est donc indispensable de trouver des solutions profitables à tous et les États ont en la matière une grande responsabilité en tant que gardiens du bien commun, comme l'exprime le document précité : « *Des lois saines doivent être promulguées, les lois ambiguës doivent être clarifiées, les lois existantes doivent être renforcées. [...] Etant donné que la production et la distribution de matériel pornographique présente des implications internationales, il faut agir au niveau régional, continental et international en vue de contrôler ce trafic insidieux. [...] L'autorité civile est tenue à prendre des dispositions rapides en vue d'affronter ce problème là où il existe et d'émaner des critères de prévention là où la question commence à se poser ou n'est pas encore devenue une urgence angoissante.* »⁷²

Nous présenterons quelques exemples non-exhaustifs de mesures plus ou moins efficaces en elles-mêmes, mais qui, combinées, donnent l'espoir d'enrayer le phénomène et de protéger les familles.

A. Mettre en place des politiques de prévention et de sensibilisation

Au titre de la prévention et de la sensibilisation, il importe d'appréhender la pornographie comme un problème de santé publique (1) et de veiller à l'éducation en lien avec cette question (2).

1. Appréhender la pornographie comme un problème de santé publique

Il peut être pertinent de commencer par reconnaître expressément, à l'aide de résolutions non-contraignantes, le danger que représente la pornographie, à tous niveaux, par exemple pour la santé publique, à l'instar de ce qui se fait pour le tabagisme ou l'alcoolisme. Aux États-Unis, c'est ce qu'ont fait 17 États sur la base d'un projet initié par le National Center on Sexual Exploitation (NCOSE).⁷³ Le texte de l'Utah (mars 2016) affirme que « *la pornographie est un danger pour la santé publique qui entraîne un large éventail d'impacts sur la santé individuelle et publique et de préjudices sociétaux* » et reconnaît « *la nécessité de l'éducation, de la prévention, de la recherche et du changement de politique au niveau de la communauté et de la société afin de lutter contre l'épidémie de pornographie qui nuit à la population de notre État et de notre nation* ».

D'autres États ont intégré la pornographie dans des programmes nationaux en matière de santé. C'est le cas de la Pologne dans son Programme national de santé pour 2016-2020 qui a développé dans la partie « *Prévention des problèmes de santé psychique et amélioration du bien-être psychique de la société* » (VII) divers objectifs en lien avec la consommation de

⁷¹ Sur ce point, voir Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Pornographie et violence dans le média – Une réponse pastorale*, 7 mai 1989, § 24.

⁷² *Ibid.*, § 28.

⁷³ Voir sur ce point National Decency Coalition, *Pornography: Public Health Crisis Resolution* : <https://nationaldecencycoalition.org/updates/>

pornographie par les enfants et les jeunes.⁷⁴ Il ne semble pas être question de pornographie dans le programme 2021-2025, ce qui est à déplorer alors même que la pandémie de covid-19 a accru les risques en la matière.

Les personnes souffrant d'une addiction à la pornographie ne sont pas rares et beaucoup souhaiteraient s'en libérer mais en sont incapables. En effet, cela est peu pris en charge, à la différence d'autres types d'addiction,⁷⁵ notamment à cause du tabou maintenu sur les dangers de la pornographie. Il est donc urgent de développer et rendre accessibles des thérapies dans ce domaine, de la même manière que l'alcoolisme, la toxicomanie ou le tabagisme. Dans sa résolution 2412 (2021), l'APCE a invité en ce sens les États « à promouvoir et fournir des conseils et des services de soutien aux utilisateurs et utilisatrices compulsifs de la pornographie. »⁷⁶

2. Sensibiliser et éduquer en matière de pornographie

Pour dénoncer les effets néfastes de la pornographie, démystifier le véritable commerce derrière cette industrie, ou de façon positive promouvoir une représentation saine de la femme, il est opportun d'organiser des campagnes publiques d'information et de sensibilisation à destination du grand public. En 2021, la France a mis en place une campagne sous la forme d'un spot « choc » de 30 secondes pour dénoncer l'exposition des mineurs à la pornographie.⁷⁷

D'autre part, il est indispensable d'offrir aux jeunes une éducation affective, relationnelle et sexuelle saine et de qualité qui donne une vision positive de la sexualité ne se limitant pas à de simples techniques de recherche de plaisir. Or les parents ont un rôle fondamental à jouer en matière d'éducation à la sexualité, en particulier concernant la protection contre l'exposition à la pornographie.⁷⁸ En Pologne, une étude récente indique que pour 58,5 % des jeunes interrogés, leurs parents n'ont pas discuté avec eux de la pornographie sur Internet et de ses conséquences,⁷⁹ ce qui est certainement dû au fait que peu de parents sont véritablement

⁷⁴ Voir Dziennik Ustaw Rzeczypospolitej Polskiej, Poz. 1492, 16 września 2016 r. (<https://dziennikustaw.gov.pl/D2016000149201.pdf>): « Analyse des dispositions légales existantes en matière de protection des enfants et des jeunes contre un accès trop facile à des contenus sexualisants et pornographiques » (2.8), « Mener des recherches sur l'exposition des enfants et des adolescents à des matériels pornographiques et sexualisants, ainsi que sur les effets de ces contacts sur le développement psychosexuel et la santé mentale des enfants et des adolescents » (2.9), « Développer la mise à disposition et la diffusion de programmes de prévention fondés sur des données scientifiques qui s'attaquent aux risques liés à l'accès des enfants et des jeunes à des contenus pornographiques, préjudiciables et sexualisants » (2.10), « Formation de divers groupes professionnels (notamment enseignants, médecins, inspecteurs sanitaires, procureurs, services en uniforme, gardes municipaux) sur les risques et les conséquences sur le développement et la santé des enfants et des adolescents qui regardent de la pornographie » (2.11).

⁷⁵ Voir sur ce point Juristes pour l'enfance, « Association Déclic / Prévention, sensibilisation, accompagnement de l'addiction pornographique » avec Maria Hernandez-Mora et Anne Sixtine Pérardel, 15 février 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=IL2NK1z_Xqk

⁷⁶ APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Résolution 2412 (2021), 26 novembre 2021, 10.5.3.

⁷⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=uIfi-34EBEw>

⁷⁸ Sur le rôle des parents, voir Les associations familiales catholiques, *12 questions à se poser pour protéger ses enfants de la pornographie*, Téqui, août 2022.

⁷⁹ R. Lange, M. Błażej, F. Konopczyński, A. Ładna, *Nastolatki wobec pornografii cyfrowej - Trajektorie użytkowania*, Thinkstat NASK, op. cit., p. 6.

conscients de l'ampleur de la consommation de pornographie chez les jeunes. Or en la matière, le principe est « Le premier arrivé a gagné » car il s'agit de prendre de vitesse la vision pornographique de la sexualité grâce à un discours sain, authentique, cohérent, de la part des parents apportant une vision positive de la sexualité à laquelle les enfants pourront se référer, si jamais ils sont confrontés à du négatif.⁸⁰

Il est encore nécessaire de mettre en place des politiques d'éducation au bon usage des technologies de l'information et de la communication. Comme l'exigent la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul (art. 17) et la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dite Convention de Lanzarote (art. 6), il s'agit principalement de mettre en garde contre les « risques d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que sur les moyens de se protéger » liés à ces technologies. Le Conseil de l'Europe⁸¹ et l'Union européenne⁸² promeuvent une « éducation aux médias » dans le contexte de la pornographie. En France, la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République impose aux enseignants de réaliser des actions de sensibilisation aux droits et devoirs liés à l'utilisation d'internet et des réseaux.

B. Réguler l'offre pornographique et réglementer l'accès à la pornographie

Il y a généralement consensus sur le fait de condamner la pornographie dans ses abus les plus évidents comme les mauvais traitements réservés aux personnes mises en scène, la pédopornographie, la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle à laquelle elle donne lieu.⁸³ Il y a aussi consensus sur le fait d'empêcher l'accès des mineurs à la pornographie au nom des droits de l'enfant⁸⁴ : le Conseil de l'Europe⁸⁵ comme l'Union européenne⁸⁶ appellent

⁸⁰ Anne-Sixtine Pérardel in Juristes pour l'enfance, « Association Déclic - Pornographie : influence positive d'un discours parental authentique », 15 février 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=wdPuRO_FJgQ

⁸¹ Il invite p. ex. les États à « soutenir [...] l'ajout d'informations pertinentes dans les programmes scolaires, notamment concernant l'impact de la pornographie sur le développement cérébral des enfants, le risque accru de dysfonctionnements sexuels et une capacité réduite à construire des relations sexuelles saines par la suite » : APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, Résolution 2429 (2022), 25 avril 2022, § 6.9.

⁸² Voir p. ex. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une décennie numérique pour les enfants et les jeunes : la nouvelle stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants*, COM(2022) 212 final : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52022DC0212&from=EN>

⁸³ Voir p. ex. Loi type des Nations Unies sur la traite des personnes (2010), art. 5.1.s. Voir aussi le rapport de l'OSCE/ONU FEMME, GUIDE PRATIQUE Faire face aux nouvelles tendances de la traite des êtres humains et aux conséquences de la pandémie COVID-19, not. p. 22 et 32 : <https://www.osce.org/files/f/documents/1/2/464613.pdf>

⁸⁴ Selon la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 (art. 17.e.), « les États parties favorisent l'élaboration de principes directeurs appropriés destinés à protéger l'enfant contre l'information et les matériels qui nuisent à son bien-être [...] ».

⁸⁵ Voir APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, Résolution 2429 (2022), 25 avril 2022 ; APCE, La pornographie violente et extrême, Résolution 1835 (2011), § 8 ; APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, Rapport, Doc. 15406, 18 novembre 2021.

⁸⁶ Voir la directive Services de médias audiovisuels révisée en 2018 exigeant des États membres qu'ils garantissent que les services de médias audiovisuels « qui pourraient nuire à l'épanouissement physique, mental

les États à agir en ce sens. Il s'agit notamment d'incriminer le fait qu'un contenu pornographique puisse être vu ou perçu par un mineur.⁸⁷

Il est toutefois bien plus difficile de convaincre que la pornographie est intrinsèquement mauvaise et devrait faire l'objet de restrictions plus générales.⁸⁸ Ses défenseurs invoquent sa prétendue appartenance à l'art cinématographique, la liberté d'expression ou encore le droit au respect de la vie privée. Dans ce contexte, il y a lieu de mentionner un récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (Conseil de l'Europe) dans l'affaire *Chocholáč c. Slovaquie* :⁸⁹ un détenu se plaignait de s'être vu confisquer ses photos pornographiques et d'avoir eu une réprimande parce qu'il les possédait alors que cela est interdit dans les prisons slovaques. De manière très malheureuse, la Cour a jugé qu'une telle interdiction générale de la pornographie en prison viole le droit au respect de la vie privée. La Cour ne porte aucun jugement moral sur la pornographie et la considère comme une affaire privée sans conséquence. C'est un très mauvais signal alors que protéger tant les personnes mises en scène que les consommateurs, notamment les jeunes et autres personnes vulnérables est une nécessité absolue.

1. Interdire la pornographie

Criminaliser la pornographie « violente » et « extrême » fait consensus : le Conseil de l'Europe y a appelé les États membres.⁹⁰ Mais interdire toute forme de pornographie est une mesure évidemment controversée qui tient compte du fait que la pornographie est en elle-même mauvaise et contraire à la dignité humaine. Selon le Catéchisme de l'Église catholique de 1992, « *Les autorités civiles doivent empêcher la production et la distribution de matériaux pornographiques* ».

Il faut ainsi noter l'existence de la *Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes* adoptée dans le cadre des Nations unies en 1923 et à laquelle plusieurs dizaines d'États sont parties, dont des membres de l'Union européenne tels que la Pologne semble-t-il.⁹¹ Par ce traité, ils se sont notamment engagés à poursuivre et punir le trafic pornographique, et cela dans des termes très larges tant en ce qui concerne les types de contenus que les actes qui s'y rapportent (fabrication, détention, mode de circulation etc.). La question qui se pose est celle de son actualité à l'ère d'internet : vu sa portée très large, ce texte ne paraît toutefois pas anachronique.

ou moral des mineurs ne soient mis à disposition que dans des conditions telles que les mineurs ne puissent normalement pas les entendre ni les voir [...] Les contenus les plus préjudiciables, tels que la pornographie [...], font l'objet des mesures les plus strictes » (nouvel article 6 bis).

⁸⁷ En France, le Code pénal (art. 227-24) punit de trois ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, ou 375 000 euros d'amende pour les personnes morales, le fait de fabriquer, transporter, diffuser, faire commerce d'un message pornographique (ou violent) « *lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur* ».

⁸⁸ Dans une « *interview de 2017 pour le site Konbini (...), interrogé au sujet de la pornographie, le futur président de la République avait déclaré un débonnaire « ça fait partie de la vie !* », *sourire entendu à l'appui* », ce qui avait provoqué l'ire d'associations. « *Aujourd'hui il laisse entendre qu'il aurait pris conscience de l'ampleur et de l'urgence du problème* » : Charlotte d'Ornellas, *Mineurs et pornographie en ligne : "Emmanuel Macron fait fausse route"*, *Valeurs actuelles*, 5 décembre 2019.

⁸⁹ CEDH, *Chocholáč contre Slovaquie*, n° 81292/17, 7 juillet 2022.

⁹⁰ La pornographie violente et extrême (2011) ; Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains (2021).

⁹¹ Voir le site du Ministère des Affaires étrangères suisse : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/treaty/1923/0023/fr>

Lorsque la pornographie n'est pas interdite, il est nécessaire de prendre d'autres mesures pour en réglementer l'accès.

2. Apposer un message d'avertissement sur les matériels pornographiques

Les institutions européennes⁹² sont en faveur de l'apposition d'un message d'avertissement sur les matériels pornographiques. Une telle obligation devrait peser sur les sites internet et les éditeurs de tels matériels, à la manière de bandeaux d'avertissement relatif à l'alcool, le tabac ou les jeux d'argent en ligne. Aux États-Unis, l'Utah a adopté la *Porn Warning Label Law* qui exige, sous peine d'amende, un message d'avertissement pendant au moins cinq secondes avant l'affichage de tout contenu pornographique ou un message d'avertissement avant d'accéder à un site pornographique et que ledit site fournisse un effort raisonnable pour vérifier l'âge des utilisateurs.⁹³

3. Imposer l'installation par défaut d'un contrôle parental ou d'un logiciel de filtrage

Une autre mesure est d'exiger qu'un filtre ou logiciel de contrôle parental soit activé par défaut sur les appareils connectés à internet dès la sortie d'usine en permettant la désactivation à la demande du titulaire du contrat. Aux États-Unis, plusieurs États ont mis en place un tel dispositif sur les téléphones : c'est le cas par exemple en Alabama, Caroline du sud, Idaho, Tennessee et Utah en 2021. En Pologne, une loi sur la protection des mineurs contre l'accès aux contenus inappropriés sur Internet est actuellement en projet.⁹⁴ elle a pour but d'exiger des fournisseurs d'accès à internet qu'ils proposent gratuitement à leurs clients un mécanisme permettant de bloquer l'accès des enfants à des contenus pornographiques, qu'ils en fassent la promotion et dressent un rapport sur les actions entreprises en la matière.

En tout état de cause, ce type de filtres ou de logiciels de contrôle parental devrait être activé dans les écoles et les bibliothèques, comme l'exige une quinzaine d'États des États-Unis.⁹⁵ Ces diverses mesures sont également encouragées par les institutions européennes.⁹⁶ Elles ont toutefois des inconvénients car elles impliquent de dresser en temps réel une liste de sites interdits, ce qui peut être compliqué vu le nombre de sites pornographiques ; il existe aussi un risque de blocage de sites inoffensifs – non classés X.

4. Réglementer les politiques de modération et de signalement

Imposer des obligations aux fournisseurs de services en ligne en matière de modération et de signalement peut permettre d'éradiquer une partie des contenus préjudiciables qui seraient autrement accessibles aux mineurs. Cela a une importance particulière pour les plateformes qui ne sont pas « pornographiques » à proprement parler mais sur lesquelles se trouvent de

⁹² Directive européenne « Services de médias audiovisuels » révisée en 2018, nouvel art. 6 bis ; APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques, § 6.3 et 6.9 ; APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, § 10.2.4.

⁹³ Voir p. ex. Craig R. Chlarson, "Utah Passes Porn Warning Label Law": <https://wasatchdefenselawyers.com/utah-passes-porn-warning-label-law/#:~:text=Utah%27s%20porn%20warning%20label%20bill,warning%20labels%20on%20internet%20porn.>

⁹⁴ <https://www.gov.pl/web/premier/projekt-ustawy-o-ochronie-maloletnich-przed-dostepem-do-tresc-nieodpowiednich-w-internecie>

⁹⁵ Arizona, Arkansas, Colorado, Géorgie, Idaho, Kentucky, Kansas, Minnesota, Missouri, Pennsylvanie, Rhode Island, Dakota du sud, Tennessee, Utah, Virginie : <http://nationaldecencycoalition.org/schools-libraries-filtering/>

⁹⁶ Voir surtout APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains, § 10.4.5 et 10.4.6.

tels contenus, notamment les réseaux sociaux. On peut espérer que le nouveau « règlement sur les services numériques »⁹⁷ qui vient d'être adopté en octobre 2022 par l'Union européenne permettra d'accentuer la lutte contre la pornographie en Europe, notamment en responsabilisant les très grandes plateformes (Google, Facebook etc). Les plateformes en ligne devront par exemple proposer aux internautes un mécanisme pour signaler facilement les contenus illicites et devront rapidement traiter les notifications qui leur seront faites. Elles devront coopérer avec des signaleurs de confiance dont les signalements seront traités en priorité. Les très grandes plateformes en ligne ont des obligations renforcées d'évaluation des risques systémiques liés aux services fournis, notamment par rapport aux droits de l'enfant.

5. Imposer aux sites pornographiques de vérifier l'âge de leurs utilisateurs

Imposer aux sites pornographiques de vérifier l'âge de leurs utilisateurs est une mesure largement promue au niveau européen.⁹⁸ Mais cela se heurte à certaines difficultés techniques et juridiques résidant dans le choix du dispositif technique, la protection des données personnelles des internautes, les possibilités de contournement (VPN, darknet etc), l'échelle de régulation (éventuellement l'UE). C'est ce que montre l'exemple du Royaume-Uni qui avait prévu la mise en place d'une telle obligation parmi les dispositions du Digital Economy Act de 2017 : plusieurs fois reportée, la mise en place de cette mesure a été abandonnée en 2019 mais il en est à nouveau question dans un nouveau projet de loi sur la sécurité en ligne (Online Safety Bill).⁹⁹ De même, la France peine à faire appliquer l'obligation de vérification de l'âge issue d'une loi de 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.¹⁰⁰ En Pologne, un projet de loi sur la protection des mineurs contre les contenus pornographiques¹⁰¹ avait été présenté par l'Association Twoja Sprawa en décembre 2019 et prévoyait un contrôle obligatoire de l'âge des utilisateurs par les sites donnant accès à des contenus pornographiques, notamment sous peine d'inscription sur un registre des domaines pornographiques illégaux (similaire à celui des sites de jeux d'argent illégaux). Il semble être au point mort.¹⁰²

⁹⁷ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/PL/TXT/HTML/?uri=CELEX:32022R2065&from=EN> Il sera applicable en février 2024, sauf pour les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche qui seront concernés dès 2023.

⁹⁸ Conseil de l'Europe : APCE, Dimension de genre et effets de la pornographie sur les droits humains (2021), 10.4.9 ; APCE, Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques (2022), 6.4-6.4.10. Union européenne : Directive « Services de médias audiovisuels » révisée en 2018, art. 28 ter. ; Nouvelle stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants.

⁹⁹ <https://bills.parliament.uk/bills/3137>

¹⁰⁰ Code pénal, Art 227-24 in fine : « *Les infractions prévues au présent article sont constituées y compris si l'accès d'un mineur aux messages mentionnés au premier alinéa résulte d'une simple déclaration de celui-ci indiquant qu'il est âgé d'au moins dix-huit ans* ». Ainsi, un site pornographique était illicite s'il était simplement accessible aux mineurs mais, depuis 2020, il le reste même si l'accès est conditionné à une simple déclaration de majorité.

¹⁰¹ Projet de loi et exposé des motifs téléchargeables sur le site de Stowarzyszenie Twoja Sprawa : <https://twojasprawa.org.pl/article/sts-prezentuje-projekt-przepisow-chroniaczych-dzieci-przed-pornografia> Voir aussi Rogala Krystyna, "Projekt ustawy o ochronie małoletnich przed treściami pornograficznymi – analiza proponowanych rozwiązań", *Prawo Mediów Elektronicznych*, 2020, n° 2, p. 4-11 ; Sylwia Czubkowska, Rząd szuka haka na porno. KRRiT będzie prowadzić rejestr nielegalnych domen z pornografią, *Wyborcza.pl*, 16.01.2020 : <https://wyborcza.biz/biznes/7,177150,25605212,rzad-zagina-parol-na-porno.html>

¹⁰² Michał Miśko, Wraca temat weryfikacji wieku użytkowników na stronach pornograficznych, *Geekweb*, 10.02.2022 : <https://www.geekweb.pl/internet/item/2623-weryfikacja-wieku-uzytownikow-stron-pornograficznych>

Conclusion

La pornographie a ainsi des répercussions très profondes dont souffrent aujourd'hui un grand nombre de personnes et de familles. De fait, c'est finalement la société dans son ensemble qui s'en trouve impactée : la pornographie engendre violence, mépris, honte de soi et touche l'être humain dans ce qu'il a de plus humain, à savoir sa relation aux autres et sa capacité à aimer.

Des fondements existent toutefois au plan européen et international pour lutter : la balle est donc dans le camp des décideurs politiques mais la volonté paraît souvent manquer. Pourtant, comme le rappelle l'universitaire Robert Jensen, « *le rejet de la pornographie n'est pas quelque chose de prude mais de progressiste, [...] la résistance à la pornographie n'est pas une attaque contre la liberté mais au contraire une lutte pour davantage de liberté* ». ¹⁰³

Cependant, le fléau pornographique profite du tabou qui l'entoure. Pour espérer s'en libérer, il importe de briser ce tabou en faisant la lumière en nous-mêmes, dans nos familles et dans la société sur ce phénomène et ses conséquences : « *La vérité vous rendra libres* » nous dit le Christ (Jean 8, 32).

¹⁰³ Gail Dines, *Pornland, comment le porno a envahi nos vies*, Editions Libre, 2020, préface.